

bution directe s'ajoute au prêt garanti de 600 000 \$ fourni par la SCHL et qui était nécessaire pour la construction de la résidence.

Cette initiative constitue une autre preuve tangible de l'engagement de notre gouvernement à aider les aînés de notre société à conserver un niveau de vie convenable. Je félicite le ministre chargé de l'Habitation de l'appui qu'il a accordé à la réalisation de ce projet.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Madame la Présidente, à quelques jours du 23 juin 1990, date qui devrait confirmer l'Accord du lac Meech et qui coïncide avec une étape importante pour l'avenir de ma formation politique, je tenais à féliciter tous ceux et celles qui ont dit franchement oui au Québec et à son retour probable à la table constitutionnelle.

L'appui des trois partis de cette Chambre et l'appui indéfectible de sept premiers ministres du Canada anglais, dont ceux qui comme Peterson, Vander Zalm et Getty représentent les provinces les plus peuplées, est très significatif, et je ne peux que m'en réjouir.

L'évolution d'un peuple n'est possible que par la détermination de ses dirigeants à vouloir qu'il en soit ainsi et j'ose espérer que l'avenir des discussions constitutionnelles permettra d'appliquer les grands principes d'honnêteté, d'intégrité et de franchise, au nom de l'unité de notre pays.

* * *

[Traduction]

LES PRIX CANADIENS AUX BÉNÉVOLES DE L'ALPHABÉTISATION

Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Madame la Présidente, j'ai profité de l'inauguration du congrès annuel de la Canadian Library Association, hier, pour annoncer la création des Prix canadiens aux bénévoles de l'alphabétisation.

Ce programme de prix et distinctions sera mis en oeuvre en collaboration avec la Canadian Library Association, la Canadian Association of Public Libraries, la Canadian Library Trustees Association, l'Association for the Advancement of Science and Technique of Docu-

Article 31 du Règlement

mentation, le Secrétariat national à l'alphabétisation et les députés du Parlement.

Les Prix canadiens aux bénévoles de l'alphabétisation récompenseront les particuliers et les organismes de nos collectivités qui ont contribué de façon exceptionnelle à la promotion de l'alphabétisation. Nous encourageons un plus grand nombre de Canadiens à participer à la lutte contre l'analphabétisme.

Au nom du Secrétariat d'État, je tiens à remercier les organismes qui ont contribué à la création du programme de leur collaboration et de leur engagement à promouvoir l'alphabétisation au Canada.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Madame la Présidente, lorsque l'économie était en plein essor en 1984, le gouvernement conservateur avait réponse à tout et s'attribuait tout le mérite. Maintenant que l'économie est sur la pente descendante, il s'en lave les mains et blâme les autres.

Hier, le ministère des Consommateurs et des Sociétés a signalé une hausse de 34 p. 100 du nombre de faillites depuis l'an dernier, ainsi qu'une augmentation de 21 p. 100 du nombre de sociétés en faillite.

Vendredi dernier, Statistique Canada rapportait que le taux de chômage était passé de 7,2 à 7,6 p. 100 en mai, que plus d'un million de Canadiens étaient sans travail et que le secteur manufacturier avait perdu 165 000 emplois en un an.

Quand le gouvernement va-t-il se réveiller et rajuster le tir de sa politique économique? Les taux d'intérêt élevés ne sont pas la solution à l'heure actuelle, et le gouvernement devrait prendre des mesures modératrices.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Benno Friesen (Surrey—White Rock): Madame la Présidente, le ministre des Anciens combattants avait une heureuse nouvelle à annoncer aux anciens combattants de la Colombie-Britannique vendredi dernier. En effet, il avait signé avec le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique un accord prévoyant que leurs soient réservés 200 lits dans des unités de soins prolongés.

En vertu de cet accord, une somme pouvant atteindre 35 millions de dollars permettra d'absorber au cours des cinq prochaines années ce qu'il en coûtera d'assurer aux anciens combattants des places prioritaires dans des unités de soins un peu partout dans la province. La répartition de ces places sera établie de concert avec les autori-